

ILKLEY FINANCE
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2 000 000 euros
Siège Social : ZAC La Croix Blandin - 16, rue Léna Bernstein - 51100 REIMS
SIRET 424 657 484 000 46 RCS REIMS

PROCES VERBAL DES DELIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq
Le 31 mars
À 15 heures30

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée « ILKLEY FINANCE » se sont réunis, au siège social, en assemblée générale ordinaire sur la convocation de la gérance.

ORDRE DU JOUR

- Nomination des nouveaux commissaires aux comptes suppléants
- Pouvoirs pour formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Les associés décident de nommer deux commissaires aux comptes suppléants :

Madame Ludivine PERRIN, demeurant rue Mervil à Pontarlier (25300), est nommée en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, à compter de la clôture des comptes de l'exercice 2024 et jusqu'à la clôture de l'exercice 2027.

Le cabinet EXA AUDIT, situé 127 rue La Fayette à Paris (75010), est également nommé en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, pour la période allant de la clôture des comptes de l'exercice 2024 à la clôture de l'exercice 2027.

Madame Ludivine PERRIN et le cabinet EXA AUDIT déclarent accepter leurs fonctions, ne faire l'objet d'aucun empêchement légal ou réglementaire, et satisfaire à l'ensemble des conditions requises par la loi pour l'exercice de ces fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

